

G R O U P E
AGÉCO

**PLAN STRATÉGIQUE DU SECTEUR DES GRAINS DU
QUÉBEC 2019-2024**

PRÉSENTÉ AU



VERSION FINALE

MAI 2019

AVANT-PROPOS

Depuis l'adoption de son dernier plan stratégique sectoriel en 2012, le secteur des grains a vécu de nombreux changements : segmentation des marchés des utilisateurs de grains, recrudescence des questions sur les pratiques agricoles et leurs impacts sur l'environnement, resserrements réglementaires sur l'utilisation des pesticides, fin du programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles pour les cultures de maïs et de soya, retour à une plus grande stabilité dans les prix, redressement de la situation dans le secteur porcin, reculs dans l'accès à certains marchés et ouverture pour d'autres, pour ne nommer que ceux-ci. Le secteur des grains fait ainsi face à un défi de taille : demeurer compétitif tout en répondant aux attentes élevées de leurs acheteurs et de leurs concitoyens. Le Groupe de concertation du secteur des grains (GCSGQ) a la conviction que c'est par la concertation de tous les acteurs de la chaîne de valeur, de la recherche aux utilisateurs finaux, des régions périphériques aux régions centrales, du conventionnel au biologique, que le secteur pourra y parvenir avec succès. C'est dans cet esprit qu'a été entreprise la mise à jour du plan stratégique sectoriel, qui a permis de réaffirmer la vision du secteur et les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour la concrétiser.

La démarche de mise à jour s'est déroulée entre novembre 2018 et mai 2019 et a impliqué l'ensemble des partenaires de la filière présents au sein du Groupe de concertation. Producteurs, fournisseurs d'intrants, secteur de la recherche, négociants, acheteurs et utilisateurs se sont regroupés pour identifier ensemble les enjeux auxquels le secteur devait s'attaquer de manière concertée. Quatre thèmes principaux sont ressortis et composent les grands objectifs stratégiques de cette planification :

- a. Saisir les opportunités de marché pour générer de la valeur pour tous les maillons de la filière
- b. Améliorer l'empreinte environnementale, sociale et économique de la production pour favoriser son acceptabilité sociale
- c. Améliorer la notoriété du secteur et construire le lien de confiance avec les citoyens et les consommateurs
- d. Continuer de renforcer la concertation entre les acteurs de la filière

Bien qu'il regroupe une part très importante des acteurs du secteur, le Groupe de concertation est conscient que la concertation demeure fragile et tributaire d'une bonne compréhension des rôles de chacun et de l'engagement de ses membres. Cette planification stratégique propose une vision pour le secteur et se veut un appel à l'ensemble des intervenants pour mettre l'épaule à la roue et assumer le leadership des actions qui les interpellent plus directement. Le rôle du Groupe en est un de catalyseur des initiatives et de lieu de concertation. Le secteur dispose aujourd'hui d'une structure de coordination sectorielle lui permettant d'accéder à un appui du gouvernement pour remplir sa mission de concertation. Le Groupe se veut inclusif et aura pour défi dans les prochaines années de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur pour travailler conjointement à deux grands objectifs communs qui permettront d'assurer la pérennité du secteur et des entreprises qui le compose : répondre besoins des marchés et renforcer la confiance du public par l'amélioration continue des pratiques.

Ce plan stratégique a été élaboré en concertation avec nombreux représentants de secteur et en tenant compte des stratégies, travaux et orientations déjà énoncés tels que :

- La politique bioalimentaire québécoise
- Le plan d'action ministériel pour le développement durable du secteur des grains
- Le rapport d'évaluation périodique de la RMAAQ
- Les trois études supportées précédemment par le GCSGQ qui ont émis des recommandations
 - Étude sur le système d'approvisionnement
 - Étude sur les rendements
 - Étude sur le transport
- Le plan stratégique interne du GCSGQ

La réalisation de ce plan stratégique a bénéficié d'une aide financière du programme de développement sectoriel, issu de l'Accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mission, vision et valeurs	1
2.	Axes stratégiques	2
2.1	Saisir les opportunités de marché pour générer de la valeur pour tous les maillons de la filière	2
2.2	Améliorer l’empreinte environnementale, sociale et économique du secteur des grains pour favoriser son acceptabilité sociale	4
2.3	Rehausser la notoriété du secteur et construire le lien de confiance avec les citoyens et les consommateurs.....	6
2.4	Renforcer la concertation dans le secteur	8

1. MISSION, VISION ET VALEURS

La **mission du GCSGQ** est de concerter les acteurs pour relever les enjeux du secteur des grains afin de répondre aux besoins des marchés.

Sa **vision** est d'être la plaque tournante de la concertation, un levier reconnu pour le développement durable des entreprises et de l'industrie des grains du Québec.

Ses actions sont guidées par les **valeurs** suivantes :

Le partenariat : la détermination de faire appel à l'expertise et à l'engagement des parties prenantes.

La cohérence : des actions et des moyens alignés avec les enjeux et les priorités, le souci d'agir en accord avec les consensus établis.

La transparence : l'attention portée à l'accès de tous les membres à une information juste et pertinente.

2. AXES STRATÉGIQUES

2.1 SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ POUR GÉNÉRER DE LA VALEUR POUR TOUS LES MAILLONS DE LA FILIÈRE

- Créer les conditions favorables pour permettre de répondre aux attentes des différents marchés
- S'assurer que le secteur bénéficie de l'appui nécessaire (information, activités de recherche, analyse, accompagnement) pour lui permettre de répondre aux exigences de qualité des marchés et maintenir sa compétitivité

CONTEXTE

Le secteur des grains est un secteur à vocation économique. Les entreprises qui le composent ont pour mission de fournir à leurs clients un produit compétitif et de qualité répondant aux attentes des différents marchés. Or, les marchés se segmentent de plus en plus et on assiste à l'émergence de nouvelles demandes et attentes qui ont trait autant à la nature des produits fabriqués qu'à leur provenance ou à la manière dont ils sont produits ou transformés. Le marché des minoteries et boulangeries, des micro-brasseries et micro-distilleries se développent et demandent des grains d'alimentation humaine plus diversifiés : blés de spécialité, grains anciens, biologiques, sans intrants, ou sans OGM et surtout, grains de provenance locale. Les marchés plus traditionnels aussi évoluent, raffinent leurs exigences de qualité et demandent des garanties sur les pratiques de leurs fournisseurs. Cette segmentation constitue autant d'opportunités que le secteur des grains du Québec peut saisir mais exige de faire évoluer les pratiques, autant agronomiques que commerciales. Déceler les vraies opportunités des modes passagères constitue un défi essentiel pour investir les efforts au bon endroit. Si des décisions d'affaires sont prises sur une base individuelle, le GCSGQ peut contribuer à donner un éclairage sur l'environnement d'affaires. La concertation des acteurs pour résoudre les enjeux communs, partager l'information pré-commerciale et susciter des maillages contribue à positionner favorablement le secteur des grains du Québec pour répondre à ces opportunités et créer de la valeur pour tous ses maillons. Qualité de la récolte, efficacité logistique, circulation de l'information, besoins différents selon les régions, développement et transfert de connaissances sont autant de défis qui gagnent à être pris en charge de façon concertée.

AXE 1 : SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ	Priorité	Intensité des ressources
Objectif 1.1 Mieux répondre aux exigences de qualité des différents marchés		
1. Développer une stratégie pour répondre rapidement aux besoins d'information formulés par des acheteurs potentiels	1 CT	++
2. Supporter les initiatives visant à mieux connaître les exigences et enjeux des marchés de niche et émergents ainsi que les besoins en expertise et en conseil	2	+
3. Faire circuler l'information disponible sur les marchés de niche et émergents auprès de tous les acteurs de la filière (offre, demande, enjeux de qualité et techniques)	2	++
4. Supporter les initiatives visant à identifier les éléments à améliorer pour préserver la qualité du produit tout au long de la chaîne et faire circuler l'information	1	+
5. Faire la promotion des pratiques permettant de produire et conserver la qualité du grain tout au long de la chaîne (du champ à l'utilisateur)	1	++
6. S'assurer que le secteur bénéficie de l'appui nécessaire (recherche, transfert, conseil, appuis gouvernementaux)	1	++
Objectif 1.2 Favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande		
7. Identifier les moyens d'optimiser la mise en marché des grains en fonction des différents marchés pour générer un maximum de valeur	2	+
8. Identifier et évaluer les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la circulation d'informations dénominalisées sur l'offre et la demande de grains à l'échelle régionale	1	++
Objectif 1.3 Faire la promotion des bonnes pratiques commerciales, de la contractualisation et des pratiques de gestion des risques		
9. Compléter (échantillonnage et contrat d'entreposage) et poursuivre la promotion du Guide de référence des bonnes pratiques commerciales	1 CT	+
10. Évaluer son adoption par les producteurs et acheteurs et identifier les améliorations à adopter	2	++
11. Identifier les freins à l'adoption des pratiques de contractualisation et de gestion des risques	3	++
Objectif 1.4 Assurer une veille, un partage d'information et une concertation sur les enjeux de normalisation et de standardisation du classement et de la qualité		
12. Documenter l'enjeu de l'échantillonnage pour fin de classement et concerter les acteurs pour adopter une vision commune	1 CT	+
13. Supporter les initiatives visant à mesurer la qualité à tous les maillons de la chaîne	2	+

2.2 AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DU SECTEUR DES GRAINS POUR FAVORISER SON ACCEPTABILITÉ SOCIALE

- Poursuivre l'identification, la diffusion et la mise en œuvre des bonnes pratiques à tous les maillons (intrants, régie de culture, etc.) avec l'appui de la recherche, des services-conseils et des gouvernements
- Se doter d'une feuille de route sectorielle avec des indicateurs

CONTEXTE

Le secteur agricole, incluant le secteur des grains, est de plus en plus questionné par la société sur ses pratiques et ses impacts sur l'environnement. Les grands donneurs d'ordre (grand fabricants alimentaires) sont sensibles à ces attentes et prennent de plus en plus des engagements auprès de leurs consommateurs en matière de durabilité, exposant leur réputation. Ils relayent ces attentes à leurs fournisseurs qui les répercutent à leur tour à toute la chaîne d'approvisionnement. Plusieurs filières agroalimentaires au Québec, au Canada et ailleurs se positionnent et se dotent de feuilles de route visant à répondre aux attentes exprimées. Parmi ces filières, on retrouve les filières de production animales qui sont les principaux acheteurs de grains du Québec. Cette évolution des attentes sociétales se traduit par ailleurs dans la politique bioalimentaire québécoise dont une des cibles principales est l'augmentation du taux d'adoption de pratiques responsables par les entreprises du secteur agroalimentaire. Consciente de l'importance que revêt l'adoption de pratiques responsables pour assurer une amélioration continue de l'impact environnemental, social et économique du secteur, la filière des grains souhaite s'engager dans une feuille de route sectorielle. Sachant que les défis sont nombreux, la filière aura besoin du soutien des secteurs de la recherche, des services-conseils et du gouvernement pour l'accompagner dans les moyens à mettre en œuvre.

AXE 2 : EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Priorité	Intensité des ressources
----------	--------------------------

Objectif 2.1 Dresser un portrait des pratiques actuelles

14. Faire un inventaire des initiatives (volontaires et réglementaires) et des données existantes	1	+++
15. Soutenir les actions visant à compléter le portrait des pratiques et de leur niveau d'adoption	1	+++

Objectif 2.2 Identifier et promouvoir l'adoption des bonnes pratiques

16. Concerter les acteurs du secteur pour assurer une cohérence entre les initiatives (recherche, services-conseil, 4B, Table ronde canadienne, etc.)	1	+
17. Identifier les freins à l'adoption des bonnes pratiques par les producteurs et les autres maillons de la filière – Synthétiser les études déjà réalisées et identifier les données manquantes	2	+++
18. Mobiliser l'ensemble des acteurs pour faire la promotion des bonnes pratiques (agronomiques et de gestion)	2	+++
19. S'assurer que des ressources soient investies dans le développement et le transfert des connaissances (recherche, transfert et service-conseil) – Assurer une meilleure vulgarisation de la recherche	1	+

Objectif 2.3 Se doter d'une feuille de route sectorielle

20. Soutenir la réalisation d'un projet de feuille de route sectorielle dotée de cibles et d'indicateurs – Identifier le porteur de dossier – Déposer une demande de financement	1 CT	+
21. Obtenir l'appui des instances gouvernementales pour la mise en œuvre du plan d'action (accompagnement, incitatifs)	1	+

2.3 REHAUSSER LA NOTORIÉTÉ DU SECTEUR ET CONSTRUIRE LE LIEN DE CONFIANCE AVEC LES CITOYENS ET LES CONSOMMATEURS

- Communiquer/informer le consommateur-citoyen et les autres partenaires stratégiques pour améliorer la notoriété du secteur et renforcer le lien de confiance

CONTEXTE

Le secteur des grains est très peu connu de la population québécoise. Ceci s'explique par le fait que la production de grain a traditionnellement été destinée dans une très grande proportion à approvisionner l'industrie de l'alimentation animale, ayant donc peu de contacts avec le consommateur final. L'engouement pour la provenance locale des grains d'alimentation humaine, qui proviennent encore majoritairement de source importée, combinée à l'augmentation des préoccupations environnementales, place de plus en plus le secteur sous les projecteurs. Les consommateurs et citoyens sont friands d'informations sur la provenance de leur alimentation et les méthodes de production. Le secteur des grains a tout intérêt à se faire connaître, à faire valoir ses retombées et ses bonnes pratiques et à contribuer à la diffusion d'informations validées, crédibles et basées sur la science. Bien qu'il soit déjà soumis à des exigences réglementaires parmi les plus élevées dans le monde, le secteur des grains est conscient des préoccupations de la population quant à la santé humaine et à l'environnement. Il doit montrer ce qu'il fait de bien en valorisant l'importante quantité de données existantes sur les pratiques et les enjeux. Il doit également s'engager à poursuivre l'amélioration de ses pratiques pour minimiser son impact sur l'environnement et maximiser ses retombées sur la société et les l'économie des régions. Il contribuera ainsi à assurer une production de la meilleure qualité avec un minimum d'impacts. Cette belle histoire mérite d'être communiquée, en collaboration avec les pouvoirs publics et les scientifiques.

AXE 3 : NOTORIÉTÉ ET LIEN DE CONFIANCE	Priorité	Intensité des ressources
Objectif 3.1 Améliorer la notoriété du secteur des grains		
22.Documenter et diffuser les retombées économiques du secteur	1	+
23.Développer une stratégie de communication en concertation	1	++
24.Assurer un arrimage avec les initiatives en cours au Québec et à l'échelle canadienne	3	+
Objectif 3.2 Maintenir une veille sur les enjeux affectant l'acceptabilité sociale de la production et la confiance du public		
25. Assurer une veille en continu sur les enjeux et attentes des acheteurs, des consommateurs et de la société en matière d'acceptabilité sociale et s'arrimer avec les initiatives existantes (p.ex. dans le bio)	1	+
26.Engager un dialogue avec les partenaires et les acteurs de la société civile, notamment avec le monde municipal et les groupes environnementaux	2	++
27.Concerter les acteurs du secteur sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux attentes exprimées (engagements)	1	++
Objectif 3.3 Faire connaître les engagements du secteur aux partenaires et au public		
28.Diffuser la feuille de route sectorielle auprès des partenaires et du public	1	+
29.Supporter des initiatives visant à faire connaître les bons coups du secteur	2	+

2.4 RENFORCER LA CONCERTATION DANS LE SECTEUR

- Améliorer la gouvernance, la concertation, la communication et la notoriété du Groupe
- Établir des priorités et s'engager dans les dossiers retenus

CONTEXTE

Fort d'un exercice récent de planification stratégique interne, le Groupe de concertation doit poursuivre les actions visant à améliorer son fonctionnement et son efficacité, à renforcer la concertation au sein de la filière et à consolider l'engagement de ses membres. Doté d'une permanence stable et bénéficiant d'un soutien gouvernemental pour assurer son fonctionnement et financer certains projets, le Groupe doit mettre en œuvre les actions visant à améliorer sa gouvernance. La création de groupes de travail par spécialité permettra d'aborder plus efficacement les enjeux particuliers en mettant autour d'une même table l'expertise appropriée, assurant par le fait même un maintien de la mobilisation des membres. Ces groupes pourront également inviter des experts ou organisations qui ne sont pas membres du Groupe mais qui peuvent apporter des contributions importantes et assurer des initiatives concertées. Les événements de la dernière année ont en effet montré la nécessité de concerter le plus largement possible les acteurs du secteur. Le Groupe poursuivra son approche de main tendue afin d'assurer une collaboration la plus large possible entre tous les maillons et tous les acteurs de la filière. À ce titre, une présence accrue des acteurs du service-conseil et de la recherche serait vivement souhaitable.

AXE 4 : CONCERTATION

Priorité	Intensité des ressources
----------	--------------------------

Objectif 4.1 Mettre en œuvre les actions visant à améliorer la gouvernance du Groupe de concertation

30. Mettre en place des groupes de travail et nommer un responsable parmi les membres du CA	1 CT	+
– P. ex. : grains de commodité, grain bio, grains d'alimentation humaine et régions périphériques		

31. Recentrer le rôle du CA autour de ses fonctions administratives en déléguant les activités d'exploration et de réflexion aux groupes de travail	1	+
---	---	---

32. Élargir le membership et revoir la composition du CA et du CE	1	+
---	---	---

Objectif 4.2 Établir les priorités et assurer l'engagement des membres dans les dossiers retenus

33. Établir annuellement les priorités du Groupe pour le financement des projets	1	++
--	---	----

34. Établir des partenariats avec des organismes reconnus pour leurs réalisations dans les domaines priorités par le Groupe	2	++
– Les inviter à rejoindre les groupes de travail		

35. Sonder annuellement la satisfaction des membres et des partenaires	2	++
--	---	----

36. Répartir les charges et responsabilités entre les membres du Groupe	1 CT	+
---	------	---

37. Mettre en place un mécanisme de suivi des résultats	3	+
---	---	---